



**Les entreprises de BTP et les chantiers de déconstruction génèrent des déchets qui posent la problématique aiguë du recyclage et de la revalorisation des matériaux et déchets inertes.**

Pour remédier durablement à ces difficultés, Envirecyclage offre des solutions clés en main aux entrepreneurs du BTP, aux Elus et Techniciens des Institutions publiques et des Collectivités locales.

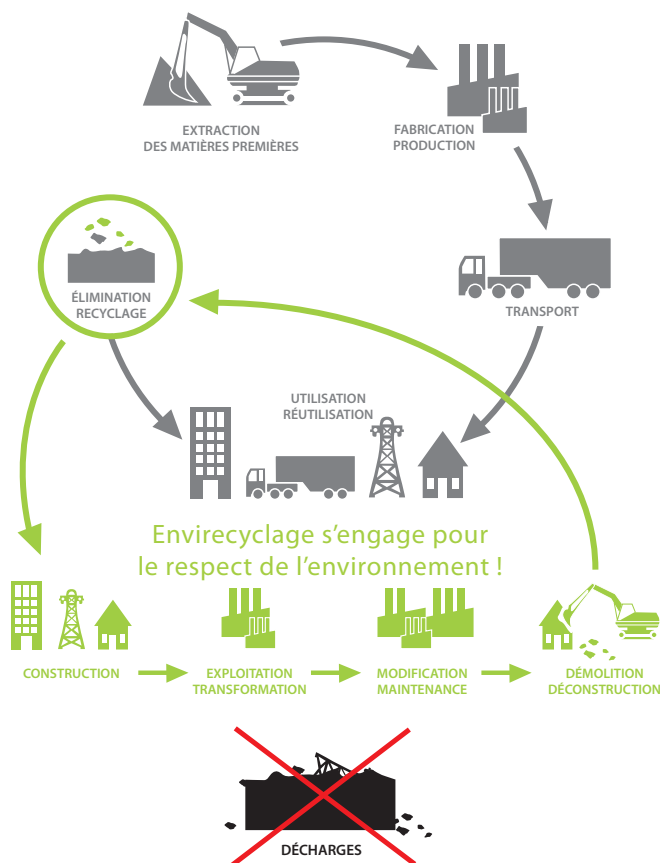
En France, 347,5 millions de tonnes de déchets sont produits dans le secteur de la construction et des travaux publics.

Déchets non dangereux pour la santé humaine ou l'environnement : bétons, tuiles et céramiques, briques, déchets de verre, terres et granulats non pollués, fraisats...

Ces déchets proviennent des activités de construction, réhabilitation et démolition de bâtiments, ainsi que des activités de génie civil (construction d'ouvrages publics).

Recyclés ou réutilisés pour les deux tiers, ils sont utilisés comme remblais ou, granulats après concassage, en sous-couches routières sur un autre site.

**PROCESSUS DE REVALORISATION DES MATÉRIAUX**



Hormis les déchets minéraux, ce sont les déchets de bois et les déchets métalliques qui représentent les tonnages les plus importants du secteur de la construction : près du quart des 8,5 millions de tonnes de déchets non dangereux. Ce sont les matériaux en mélange, 5,5 millions de tonnes, qui représentent les plus gros volumes.

Le réemploi des matériaux recyclés permet d'obtenir des gains environnementaux considérables : préservation de ressources naturelles, réduction de la mise en décharge, réduction des transports, des distances de transport des matériaux et de leurs impacts environnementaux, ...

Source : Commissariat Général au développement durable juin 2009.

## EXEMPLES DE DÉCHETS MINÉRAUX ET MATÉRIAUX RECYCLÉS



Décapages de terres, matériaux calcaires issus de chantiers de terrassement.



Opération de concassage et de criblage, scalpage puis lavage.



Matériaux de remblais Type GNT 0/100-0/80-0/60-0/30-0/20. Drainage 20/40-60/80. Sable, terre végétale.

**Vente de terres végétales et agrégats aux entreprises, collectivités, particuliers**



Travaux de démolition d'ouvrages en béton armé, déconstruction de voirie.



Opération de tri et de valorisation d'éléments ferreux par broyage, triage, concassage.



Matériaux de remblais et réutilisables dans la fabrication des enrobés.

**Vente des agrégats aux entreprises de BTP**



Matériaux plastiques, bois, métaux, mise en bennes de chantier.



Tri mécanique et manuel des matériaux, broyage, stockage.



Revente aux industries chimiques, à l'industrie du bois.

**Vente de matériaux aux industriels**

### ENVIRECYCLAGE,

ZI Les Molières 127, avenue du Luxembourg - 13140 Miramas  
Tel : 04 90 58 50 10 - Fax : 04 90 53 76 16  
Email : [contact@envirecyclage-amd.com](mailto:contact@envirecyclage-amd.com)  
[www.groupe-amd.com](http://www.groupe-amd.com)

ENVIRECYCLAGE est une société du Groupe AMD.  
En 2010, le groupe AMD inaugurera son nouveau site en région PACA.

